BREVETS Emile MARCHAL

Permanents

CYCLO CLUB TROYEN SAVINIEN

CLUB : ..... DATE : ..... /..... / 2025 DISTANCE : .....km.

Noms	Prénoms	Emargements

Validation par un Dirigeant de Club:

(Nom et Signature)

Somme versée : ..... €

(1 € par participant)

Feuille à retourner, accompagnée du règlement, avant le 30 septembre 2025, à :

- Cyclo-Club Troyen Savinien - Boîte à lettres N° R 107 B - Maison des Associations - 63, avenue Pasteur - 10000 TROYES
- Ou à Christian RAMBAUD - 23 rue des Coteaux - 10390 - VERRIÈRES